



Discours d'Annick Girardin
Intervention au CESE
Mardi 24 janvier 2017

Monsieur le président du CESE, (Patrick Bernasconi)

Monsieur le président de la commission (Jean Grosset)

Madame et monsieur les rapporteurs (Nicole Verdier-Naves et Michel Badre)

Mesdames et messieurs les conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravie de revenir au CESE, deux mois après mon audition du 3 novembre dernier, dans cette assemblée qui constitue un lieu de dialogue privilégié et participe à la vitalité démocratique de notre pays.

Si je suis devant vous aujourd'hui, c'est pour que nous ayons une discussion libre autour du rapport que vous allez adopter sur la fonction publique. Un rapport précieux et stimulant qui aborde tous les grands enjeux de la fonction publique que je connais bien.

J'aimerais à ce titre saluer chaleureusement le Président de la Commission, Monsieur Jean Grosset, les deux rapporteurs, Nicole Verdier-Naves et Michel Badre ainsi que tous les conseillers qui ont travaillé à l'élaboration de ce rapport riche en préconisations.

A la lecture du rapport, je constate que vous avez réussi à balayer un certain nombre de sujets essentiels pour l'avenir de la fonction publique et cela dans des délais limités.

Bravo à vous donc, pour ce travail sérieux qui restera à disposition de tous ceux qui veulent relever les défis que posent la fonction publique de demain.

Je reviendrais en détail sur ces défis mais avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi de rapidement revenir sur la genèse de ce rapport qui s'inscrit dans un contexte bien particulier.

En effet, c'est à la suite de ma rencontre avec Monsieur Bernasconi le 25 avril 2016 qu'a muri cette idée d'un rapport prospectif en matière d'évolution de la fonction publique et de ses grands principes.

C'est ainsi que le 25 juillet 2016 que le Premier ministre a saisi le CESE pour mener cette réflexion et préparer l'ambitieux rapport que vous présentez aujourd'hui.

Ce travail portait une double vocation :

En premier lieu, il devait répondre à un climat de défiance persistant vis-à-vis de la fonction publique et, plus généralement, des fonctionnaires qui la font vivre. Ce climat de défiance, chacun peut le constater au quotidien, est attisé par des stratégies électoralistes de court terme et des discours réducteurs. Il est même devenu un fonds de commerce pour certains.

Je crois que nous partageons ensemble un constat : la fonction publique ne cesse d'être attaquée et caricaturée, au point que certains de ses détracteurs en viennent à perdre le sens des réalités.

Lorsque le Premier ministre vous a saisi, il s'agissait d'objectiver une thématique trop souvent soumise à des discours politiques définitifs et à une surenchère qui abiment la perception que la société se fait des fonctionnaires.

Mais ce rapport avait une autre ambition : celle de tracer un cap stratégique pour construire la « Fonction publique du XXI^{ème} siècle » pour reprendre une formule forgée par Anicet Le Pors et Gérard Aschieri.

En effet, avec ce rapport, le gouvernement voulait sortir du temps politico-médiatique régi par l'immédiateté et les réponses faciles. En d'autres termes, nous souhaitons une réflexion sur le long terme en prise avec les réalités d'aujourd'hui mais aussi celles de demain.

Ce rapport doit nous permettre de prendre de la hauteur et de nous inscrire dans un temps long, sans démagogie ni exagération. C'est ainsi que nous parviendrons à donner de l'ampleur au message commun que nous portons : celui d'une défense des principes de la fonction publique et de ses fondamentaux mais aussi celui de la nécessité de la moderniser et de l'adapter aux mutations de la société.

Ainsi, nous laissons un héritage à ceux qui voudront se saisir de ce sujet qui constitue, avec la sécurité sociale, la colonne vertébrale de notre modèle social fondé sur l'entraide et la solidarité.

Je crois que ce rapport offre des réponses pertinentes au double objectif que nous nous étions fixés.

L'un des enseignements principaux, qui fait d'ailleurs l'objet de votre premier chapitre, c'est la réaffirmation du lien indéfectible entre fonction publique et service public.

Je crois que vous avez eu raison de commencer par ce point central. La fonction publique ne peut être détachée de la qualité du service public. Contrairement à ce que veulent nous faire croire certains discours, l'un ne va pas sans l'autre. Et c'est cette schizophrénie française que je combats : on ne peut pas vouloir plus de service public et moins de fonctionnaires.

Je suis heureuse que vous ayez pris la mesure de ce jeu de dupe en rappelant avec force la richesse que constitue la fonction publique en France. C'est un pilier qui fait notre fierté. Un pilier qui est reconnu de par le monde et qui participe à la renommée internationale du système français.

Mais ce qui frappe à la lecture du rapport, c'est que vous vous êtes, dès le départ, posés les bonnes questions: quelle fonction publique veut-on pour la France de demain ? Comment la moderniser pour qu'elle réponde, au mieux, aux attentes des Français ? Selon quelles modalités ? Ce travail pose une première pierre pour l'avenir de la fonction publique et ouvre un chemin et des perspectives beaucoup plus longues. Des perspectives qui permettront de penser et construire une fonction publique plus moderne, plus souple et plus agile qui soit en mesure de remplir les missions d'accompagnement qui sont les siennes.

La méthode que vous proposez est la bonne. Contrairement aux discours offensifs contre la fonction publique qui ne l'appréhendent que sous son seul aspect comptable, vous avez fait le choix de partir des besoins des Français. Ce n'est qu'en identifiant clairement leurs besoins que nous parviendrons à adapter les moyens de la fonction publique. L'adapter selon une triple exigence : exigence d'efficacité des réponses, exigence d'égalité de traitement mais aussi exigence d'exemplarité des agents. Ce triptyque est central et je suis heureuse que vous l'ayez souligné.

Je suis particulièrement séduite par l'idée des « assises nationales du service public » qui permettrait à tous les acteurs de réfléchir sereinement aux missions ainsi qu'au périmètre du service public. Je souhaite que ce soit l'acte fondateur du prochain quinquennat pour ce qui concerne la fonction publique. Il faut dès le départ revenir sur la question du périmètre du service public. Il faut également définir, à l'occasion du rendez-vous salarial prévu à la fin du printemps, les critères de l'évolution à moyen terme des effectifs et de la rémunération des fonctionnaires, et cela en lien avec la mise en œuvre de cette grande réforme qu'est PPCR.

Dans la deuxième partie du rapport, vous proposez plusieurs pistes de réflexion ainsi que plusieurs recommandations concrètes.

Je n'en citerai que quelques-unes :

Tout d'abord, sur la nécessité de donner une plus large place à la concertation citoyenne au sein des différentes étapes de la construction des politiques publiques.

Ensuite celui du rôle de l'encadrement dans la mise en œuvre de ces missions.

Enfin, celui des profils de fonctionnaires avec une recommandation axée principalement sur une gestion des ressources humaines dynamique et innovante.

Une large partie de ces recommandations renvoie à ce que le Gouvernement a mis en œuvre depuis 4 ans et demi et correspond à la feuille de route que j'ai déclinée en trois grandes priorités:

- Tout d'abord, l'engagement de notre jeunesse dans la fonction publique.

Il est de notre devoir de réinjecter le goût de l'engagement à la jeunesse, lui transmettre l'envie de servir l'intérêt général et lui donner la possibilité de tracer son sillon dans la société.

Un aspect prioritaire de ce chantier concerne la diversité dans la fonction publique. Il s'agit de répondre aux constats faits par le rapport L'Horty sur l'accès à la fonction publique qui pointe le fait que des discriminations persistent.

Je proposerai prochainement un ambitieux plan diversité qui permettra de lutter contre toutes les formes de discriminations dans la fonction publique. Il reprendra différentes mesures notamment à la double labellisation diversité et égalité des ministères qui est pour moi un chantier prioritaire.

- La deuxième priorité, c'est le respect de la laïcité qui est la condition même de la neutralité de l'Etat. La fonction publique ne doit succomber à aucun communautarisme, d'où qu'il vienne. Il en va de son essence même.

Cette laïcité n'est pas négociable et je me battrais pour qu'elle soit respectée partout.

C'est le sens de la Commission laïcité que j'ai installé et qui m'a remis un rapport très complet en décembre et de la circulaire que je vais prochainement diffuser. Nous devons apporter des réponses concrètes pour faire vivre ce principe dans le quotidien des services publics, et ceci sans aucune concession.

- Enfin ma troisième priorité est de faire prendre à la fonction publique le tournant de l'innovation.

Je l'avais évoqué devant vous le 3 novembre dernier, depuis trente ans, le service public a beaucoup évolué sous l'effet de la décentralisation et de la révolution numérique.

Face aux transformations du monde, la fonction publique ne peut pas rester statique. Elle doit s'adapter afin que le service public soit plus efficace et davantage aux prises avec les attentes de nos concitoyens.

C'est pourquoi, il était important de penser, avec les partenaires sociaux, avec les employeurs publics mais aussi avec vous, les moyens de mieux répondre aux besoins des usagers mais aussi de nos agents. Car c'est bien en mettant l'agent au cœur de nos réformes, que la fonction publique saura se réinventer. C'est le sens de la consultation et du cycle de conférences « Ma fonction publique se réinvente » que j'ai conduits l'année dernière et qui fera l'objet d'une séance de restitution auquel je vous convie le 7 mars prochain.

Cette ambition vaut particulièrement pour l'Etat en tant que premier employeur de France. C'est l'ambition de la DRH de l'Etat et de la stratégie interministérielle des ressources humaines que nous allons discuter avec les partenaires sociaux dès la semaine prochaine.

Ces trois axes irriguent votre rapport et font également écho à des sujets sur lesquels j'avais particulièrement insisté lorsque vous m'aviez auditionné en novembre:

- Les relations hiérarchiques
- L'innovation managériale
- La promotion d'un environnement de travail épanouissant
- L'impact de la révolution numérique

Tout cela est la preuve que nous sommes sur la même longueur d'onde. Ce qui me réconforte dans l'action quotidienne que je mène avec mes équipes.

Il me reste quatre mois à la tête du ministère de la fonction publique et j'ai bien l'intention de terminer les chantiers en cours et de me battre jusqu'au bout pour les fonctionnaires.

Parmi vos recommandations, certaines pourront trouver leur place dans ces chantiers, je pense notamment au développement de l'apprentissage ou encore au fait de demander aux écoles de formation des cadres de consacrer une place plus large aux relations professionnelles.

Mesdames et messieurs, le travail que vous avez fourni nous offre des perspectives engageantes pour l'avenir. Nous partageons la même conviction forte: celle que la fonction publique doit se reposer sur ses grands principes et notamment le statut, mais qu'elle doit évoluer, se transformer et s'adapter toujours en partant de sa base.

Et si je peux avoir un dernier message pour cette assemblée, j'aimerais prendre un peu de hauteur en rappelant que la modernisation de la fonction publique s'inscrit dans un cadre plus global. Celui d'un monde en pleine mutation. Celui d'un monde qui doit faire face à des défis qui dépassent les frontières étatiques.

Plus d'un an après l'adoption des objectifs de développement durable à New-York et la signature de l'accord de Paris sur le climat, nous avons à mettre en œuvre cet agenda mondial et universel qui habille croissance et développement soutenable. La France doit être au rendez-vous de ces engagements tout comme la fonction publique doit faire preuve d'exemplarité en la matière.

Cette histoire, c'est celle d'un 21^{ème} siècle où les valeurs de solidarité, de responsabilité et de justice viennent réparer et prévenir les dangers qui le menacent. Cela peut paraître présomptueux, mais l'enjeu qui sous-tend notre action est de ce niveau et nous devons en être conscients.

Je vous remercie.